



Communiqué de presse

Paris, le 10 janvier 2018

La ministre de la Culture,

Françoise Nyssen sauve la halle Lustucru

Vaste halle métallique, construite par la société de construction de Levallois-Perret (anciennement Compagnie des établissements Eiffel), la halle Lustucru constituait initialement le vaisseau central de l'ancien Grand Palais de Marseille, édifié à l'occasion de l'exposition coloniale de 1906. Elle a été déplacée et remontée à son emplacement actuel à Arles en 1951.

Elle a abrité les usines de riz Lustucru avant de tomber en friche, à la fermeture de l'établissement, suite à des inondations en 2003.

C'est un témoignage rare de l'histoire de construction métallique du XXème siècle qui doit être conservé.

J'ai donc demandé au groupe Frey, aménageur du centre commercial, qui l'a accepté, de procéder au démontage de cette halle pour la déplacer.

La communauté d'agglomération, en accord avec l'Etablissement Public Foncier régional, a accepté que l'ensemble de la structure soit déposée sur le site des « papeteries Etienne », pour y être entreposée dans de bonnes conditions de sécurité et de préservation puis, dans un second temps après les travaux d'endiguement, qu'un projet puisse être développé sur ce site qui a vocation à devenir un nouveau pôle économique, dédié à l'économie créative et aux industries culturelles et patrimoniales.

Cette période sera mise à profit pour construire un projet ambitieux, permettant par exemple dans un premier temps d'accueillir dans une halle ombrelle des expositions temporaires.

Un comité, sous la présidence du Préfet, auquel sera notamment associé la Région, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la communauté d'agglomération, la ville d'Arles sera constitué pour, dans un premier temps suivre les opérations de démontage et ensuite imaginer la nouvelle vie de cette halle.

Je souhaite naturellement que soient associés les habitants de la ville et les acteurs culturels qui le désireraient dans une consultation citoyenne organisée afin d'imaginer

un projet partagé qui devra répondre à des enjeux locaux comme nationaux et internationaux.

Ce déplacement constitue une opportunité pour les Arlésiens et les amoureux du patrimoine puisqu'il permet la conciliation de la préservation du patrimoine et le développement économique d'une zone commerciale.

Il permet également de relocaliser la halle dans la perspective d'une meilleure mise en valeur d'une structure qui avait été laissée à l'abandon.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC